



ProJeuneS

→ Sommaire

- 05** Édito
Guéric Bosmans — Carlos Crespo
- 06** Ministère de l'Intérieur tunisien, le bras armé de la contre-révolution (?)
Alain Detilleux — ProJeuneS
- 10** Formation de formateurs d'animateurs et de coordinateurs de centres de vacances
Formactif
- 12** Des 4 coins de notre pays au cœur de la France : des jeunes solidaires en action!
Faucons Rouges
- 16** OXYJeunes ? Votre organisation de jeunesse
OXYJeunes
- 24** L'Été sera chaud avec les Castors
FCHWB - Les Castors
- 28** Le nouveau départ du Conseil de la jeunesse
Conseil de la jeunesse
- 32** Le Conseil de la Jeunesse crée une nouvelle plate-forme pour l'emploi: CAPE
Conseil de la jeunesse



Comité de rédaction ←

Rédacteur en chef
Alain Detilleux

Président
Guéric Bosmans

Secrétaire général
Carlos Crespo

Coordinateur de projets
Nicolas Fernandez

Chargée de formations
Delphine Gantois

Coordination,
Infographie et Mise en page
Alain Detilleux

Logistique et communication
Michèle Thommès

Secrétariat
Marielle Delbaere

Rédaction de Pro J
ProJeuneS asbl
bd de l'Empereur 15|3 – 1000 Bruxelles

T. 02 513 99 62
F. 02 502 49 47
edition@projeunes.be
projeunes.be

mais aussi:
facebook.com/projeunes

Les propos tenus dans les textes relèvent
de l'entièvre responsabilité de leurs auteurs.

Nous remercions sincèrement tous les intervenants
extérieurs qui ont apporté leur contribution à ce numéro.
La Rédaction

→ Éditorial

Le 15 mai 2014, le Traité de libre-échange transatlantique a brusquement fait la une des médias *mainstream*. Non pas parce que ceux-ci auraient réalisé que ce dossier mérite une attention médiatique, mais parce que la police de Bruxelles s'est distinguée en brutalisant et en arrêtant de nombreux militant.e.s venu.e.s d'horizons divers pour manifester leur opposition à ce traité. Encore une fois, la police de Bruxelles-Ville a fait preuve d'une violence arbitraire et inacceptable à l'encontre de manifestant.e.s pacifiques et démocrates.¹ Rappelons encore une fois que l'urgence sociale ne se réglera pas à coups de matraques et qu'une telle banalisation de la répression des mouvements sociaux ne cesse de nous inquiéter au plus haut point.²

Mais cette attitude répressive à l'égard de toute contestation de la pensée dominante n'est qu'un aspect de l'affaiblissement de nos systèmes démocratiques. Nous ne reviendrons pas ici sur la nature du Traité de libre-échange transatlantique³. Retenons simplement qu'il s'inscrit pleinement dans la perpétuation de la politique néolibérale en faisant prévaloir les intérêts des grandes entreprises sur les normes fixées par les états en vue de protéger les travailleurs/euses, consommateurs/trices et notre environnement.

Si, au moins, il s'agissait là de décisions prises démocratiquement et en connaissance de cause par des citoyen.ne.s informé.e.s des enjeux. Mais non, encore une fois, un accord essentiel pour notre avenir est discuté dans des salons feutrés, entre gens de bonne compagnie. Implication quasi-nulle des députés européens (sans parler des députés nationaux), encore moins de la société civile, des associations représentatives, des organisations syndicales...

Les discussions se tiennent entre services de la commission européenne, gouvernements états-unis et canadiens, représentants patronaux et lobbyistes. Et en fin de course, le Parlement européen sera amené à donner son aval à un document non-amendable ou alors à la marge.

Cette manière de procéder n'est pas neuve mais n'en est bien sûr pas pour autant acceptable. Rappelons-nous du TSCG, dont l'adoption par nos gouvernements, fédéral et régionaux, s'est faite sans véritable débat malgré une opposition radicale de nombreux acteurs socio-économiques et académiques. Rappelons-nous également le Traité constitutionnel européen, adopté sans consultation ou débat dans la majorité des états membres. Et, là où le peuple s'y est opposé, ses dirigeants ont réagi en lui expliquant qu'il s'était trompé, qu'il n'avait rien compris pour finalement adopter un Traité de Lisbonne qui reprend l'esprit et presque toute la lettre du texte rejeté.

Comment, alors, s'étonner du peu d'intérêt des citoyen.ne.s européen.ne.s pour les élections européennes, et globalement pour la politique européenne ? Comment, alors, s'étonner de l'abstention grandissante ? Pousser des cris d'orfraie devant le taux d'abstention ne résoudra rien. Déclamer des formules incantatoires sur le projet européen non plus. Continuer à ignorer la détresse des peuples d'Europe tout en continuant de leur infliger des politiques d'austérité qui ne profitent qu'aux riches, aux forts et aux puissants, encore moins ! Il est urgent de repolitiser l'Europe en permettant à ses citoyen.ne.s de s'approprier ce projet.

Et si cela doit passer par une destruction méthodique de l'Europe telle qu'elle a été construite jusqu'à présent pour construire une nouvelle Europe, sociale, écologique et démocratique, ce projet devra être porté par l'ensemble des forces se réclamant de la gauche et du progrès.

Guéric Bosmans
Président
Carlos Crespo
Secrétaire général
05.2014

1| liguedh.be/2014/2100-arrestations-massives-lors-de-la-manifestation-contre-le-traite-transatlantique-business-as-usual

2| lesoir.be/11517/article/debats/2012-06-28/avant-qu'il-ne-soit-trop-tard...

3| Pour plus d'infos: cne-gnc.be/index.php?m=151&n=2556; <http://www.no-transat.be>





Où va la Tunisie ?

Ministère de l'Intérieur tunisien, le bras armé de la contre-révolution (?)

06

Que penser d'un pays dont on dit qu'il a connu une « Révolution », alors que sa police, s'appuyant sur des lois passées (ici, la « loi 92-52 »¹, réprimant la possession de stupéfiants) édictées sous la dictature, se permet d'arrêter des jeunes gens ayant précisément contribué à ladite Révolution ?

Que penser d'une police qui, comme au bon vieux temps, pas si lointain, de la dictature incrimine des militants reconnus de la cause révolutionnaire en les enfermant sous des prétextes ridicules, dans le but réel de venger l'incendie de postes de police ou d'atteinte à des policiers lors d'une révolution qui a libéré tout un peuple, à l'étonnement du monde ? Révolution que certains procès-verbaux policiers dénomment : « les événements de violence et chaos, connus après par le nom de révolution ».²

Que penser d'un jeune intellectuel, Azyz Amami, qui, dans le droit fil de son engagement citoyen à renverser la dictature de Ben Ali (pour lequel il a déjà fait de la prison, durant la Révolution), dénonce aujourd'hui encore, jusqu'à la télévision, la persistance des pratiques policières arbitraires d'un corps armé, piloté par un Ministère de l'Intérieur non réformé, qui agit toujours comme un état dans l'État, en Tunisie ?

Le blogueur, anarchiste déclaré, Azyz Amami (31 ans), arrêté le soir du 12 mai en compagnie de son ami le photographe Sabri Ben Mlouka, est désormais de ces jeunes-là qui passent leurs jours en prison, après avoir été arrêté avec violences, sous prétexte que la police « aurait trouvé » de la résine de cannabis... à quelques mètres de lui, dans la rue !

Des histoires d'arrestations arbitraires de jeunes révolutionnaires, des faits de pressions policières sur ces jeunes gens, voire un meurtre

taxé de « balle partie par erreur »³, pour un simple refus d'obtempérer, depuis janvier 2011, Azyz en a dénoncé des tas, en Tunisie et au-delà, notamment dans une lettre ouverte qu'il avait adressée à Edgar Morin, en France, par le biais du journal en ligne Rue89⁴ et dans laquelle il disait, de manière prémonitoire : « Je pourrais continuer longtemps avec des histoires semblables, qui se déroulent actuellement en Tunisie. Il se pourrait même, Monsieur Morin, qu'un de ses jours je vous envoie mon histoire, derrière les barreaux. »

Pour Azyz il n'y a ni doute ni ambiguïté, ces arrestations, ces jeunes prisonniers « [...] ne sont pas des prisonniers d'opinion. Ici, avec notre regard, nous les considérons comme des otages, et des prisonniers de guerre. Ils sont faits prisonniers à cause de leur positionnement, à cause de leur message politique. »⁵

Cependant, après l'arrestation d'artistes, de rappeurs (aussi critiques envers la corruption policière, judiciaire et économique sous Ben Ali, qu'actuellement à l'endroit de la même corruption sans Ben Ali) et les vengeances à l'encontre de jeunes révolutionnaires, la police a sans doute fait ici une arrestation de trop, en s'en prenant ouvertement à un activiste respecté par la jeunesse tunisienne et bien au-delà d'elle, en se mettant elle-même en porte-à-faux, tant de par ses méthodes brutales répétées que par l'accusation grotesque qu'elle avance comme justification à l'enfermement d'Azyz et de Sabri.

Se disant innocent des accusations portées contre lui et contre son ami, et dénier toute légitimité à l'intervention des policiers, qui plus est en vertu d'une loi inique comme tant d'autres toujours en vigueur depuis Ben Ali, Azyz, une fois enfermé, a exigé que tout test urinaire ou sanguin soit fait sous contrôle judiciaire et en présence d'autorités médicales compétentes, tout en refusant de signer quelque procès-verbal que ce soit à son encontre.

D'après lui, la police veut sa peau depuis (24 avril 2014) qu'il a dénoncé l'affaire d'un bureau de police de La Goulette incendié par des policiers eux-mêmes, durant la Révolution, afin de détruire des archives compromettantes.

Dans le même sens, Azyz avait participé à une campagne intitulée : « Moi aussi j'ai brûlé un poste de police », avant de faire arrêter, toujours à La Goulette, moins d'un mois plus tard par les policiers qu'il avait dénoncés. La « coïncidence » a du mal à passer.

1| Voir le contenu de la loi 92-52, du 18 mai 1992, prévoyant entre autres une peine d'emprisonnement ferme de 1 à 5 ans et « [...] l'interdiction du bénéfice des circonstances atténuantes au profit des 'contrevenants' [...] ». tdo3.ch/pdf/presentation/Symposiums/T7-2/T7-2_Ben_Salah & Hamouda.pdf

2| Azyz Amami, *Lettre d'un activiste tunisien à Edgar Morin*: « Soutenez-nous », Rue89, 24 septembre 2013. Voir : rue89.nouvelobs.com/comment/3796935

3| Voir l'histoire de Sabri Sfari dans le même article. *Ibidem*

4| *Ibidem*

5| *Ibidem*



Le soir même du 12 mai, l'information de son arrestation a été relayée sur les réseaux sociaux et plusieurs manifestations ont eu lieu à Tunis dans les jours suivants, exigeant la libération immédiate de Azyz Amami et Sabri Ben Mlouka, en soutien spontané à ces jeunes, mais également à leur famille, à commencer par le père de Azyz (Khaled Amami) qui a assisté à l'arrestation musclée de son fils.

Le 14 mai, pouvant difficilement garder le silence, le Premier ministre tunisien, Mehdi Jomâa a demandé la clémence pour Azyz Amami, non sans y aller d'une certaine condescendance paternaliste, en parlant d'un « garçon sympathique, même s'il s'est trompé »⁶, prenant ainsi, sans avoir l'air d'y toucher, le parti de la thèse policière accusant Azyz, quoiqu'en admettant nécessaire de « travaill[er] sur cette loi qui n'est plus en phase avec notre époque. »⁷

Le 15 mai, malgré la présence de près de 250 manifestants demandant la libération de Azyz et de Sabri, le tribunal a confirmé la garde à vue de ces deux jeunes hommes, entraînant une nouvelle manifestation, le 17 mai devant le ministère de l'Intérieur, avenue Bourguiba, exigeant une commission d'enquête objective neutre, à propos de l'affaire des postes de police incendiés, ainsi que la fin des arrestations des jeunes de la Révolution.

Quand le cortège a entrepris de bloquer la circulation, la police (en uniforme ou en civil) a immédiatement repris, avec les brutalités de rigueur, son travail d'arrestations tous azimuts, poursuivant les manifestants jusque dans les rues adjacentes, non sans se voir parfois contrainte de relâcher un manifestant en passe d'être arrêté, du fait de l'intervention déterminée de ses camarades⁸.

Les sentences remarquablement légères prononcées récemment à l'encontre de plusieurs policiers s'agissant de la répression qu'ils ont exercée durant la Révolution, offrent un contraste criant avec l'attentisme concernant la prise en charge et le dédommagement des « Martyrs de la Révolution » et de leur famille, dont la Justice et le gouvernement provisoire ne semblent décidément pas se préoccuper, ni sur le plan légal ni sur le plan social ni sur le plan judiciaire.

Même contraste avec la montée graduelle d'un climat de vexations et d'intimidations policières récurrentes à l'encontre de la jeunesse révolutionnaire, dont l'arresta-

tion abusive de Azyz Amami n'est que la partie la plus visible, dernier révélateur en date de la liberté d'action que s'octroie la police, avec une arrogance et un sentiment d'impunité grandissants, de plus en plus irritants, incarnés par le retour volontairement visible de policiers en civil (aux lunettes noires caractéristiques, comme dans l'ancien régime) dans les rues et aux terrasses des cafés⁹.

Mais ce climat pourrissant ne change rien. Si la police continue les arrestations ciblées, les intimidations ou les insultes dans l'entourage de Azyz Amami, journallement, manifestations, réunions, conférences sont mises sur pied pour les dénoncer et faire pression en vue de la libération de Azyz, de Sabri, et indirectement d'autres artistes et jeunes citoyens, qui sont toujours détenus sous des prétextes divers aux relents de règlements de comptes policiers.

Tandis que de sa prison, Azyz Amami persiste et signe, sur un billet manuscrit: « Mes amis, mes camarades, mes frères et sœurs, portez la voix de vos semblables, ce pays c'est nous, ce pays mérite mieux que sa réalité... Ne vous soumettez jamais et n'apprenez pas à vos enfants la soumission. Je suis libre dans leur prison... Je vous aime tous. »¹⁰

Au-delà du mot d'ordre relatif à la libération d'Azyz, pour ses camarades, c'est maintenant avec clarté que ce combat s'inscrit dans la continuation de la Révolution, par la rectification de « l'itinéraire révolutionnaire »¹¹.

Cette arrestation de trop dont nous parlons plus haut, met non seulement en relief la persistance de l'état policier, mais met la police et la Justice elles-mêmes au pied du mur, ainsi que l'État tout entier, comme législateur: ou Azyz Amami est libéré (et personne ne comprendrait qu'il ne le soit pas) et la police sera autant désavouée dans ses méthodes que la loi 92-52 dans ses principes, imposant la réforme urgente du système policier et du Ministère de

6| Voir: huffpostmaghreb.com/2014/05/14/tunisi-jomaa-loi-52_n_5325715.html

7| *Ibidem*

8| Vidéo tournée rue de Paris, le jour même, par des manifestants: youtube.com/watch?v=MecxsED_lhw

l'Intérieur; ou il reste en prison, et seule restera la volonté collective d'abattre ce système, ce qui s'exprimera immanquablement par la colère de la rue et certainement de la jeunesse qui se sent, à juste titre, directement visée.

Le procès qui se jouait à Bab Bnet (Tunis), ce 23 mai, a donc bien moins été celui d'Azyz Amami et Sabri Ben Mlouka pour détention de cannabis (celui d'une jeunesse « qui s'est trompée »), que celui d'un système policier et judiciaire répressif (corrompu et partisan sur le plan politique), qui n'a pas mesuré, dans son arrogance et son incapacité à intégrer les réalités tunisiennes contemporaines, le retour de flamme qu'une telle mascarade allait entraîner à son encontre, en le contraignant une bonne fois à changer ou à disparaître.

Cette arrogance confinant à l'incompétence (à quoi bon faire les choses dans les règles quand on est sûr d'avoir raison par principe?) a mené à la libération d'Azyz et de Sabri pour vice de procédure, lors d'une audience qui aura commencé à la mi-journée pour finir à 22 heures, ce 23 mai, sans que la mobilisation citoyenne n'ait faibli, devant le palais de justice, afin de maintenir une pression constante.

Dès sa sortie, Azyz Amami a repris son combat pour la libération des dizaines d'autres jeunes emprisonnés en vertu de cette même loi 92-52 et d'autres du même type, permettant l'incarcération pour des motifs politiques, sous couvert de délits divers, le plus souvent fantaisistes et à la seule appréciation de la police, avec l'assentiment de la Justice.

À l'heure de boucler ce numéro (27 mai), et comme lors du procès farfelu contre le doyen de la Faculté des Lettres de la Manouba¹², après l'occupation violente de la Faculté par des Salafistes durant des mois, le parquet de Tunis a interjeté appel de la décision de libération obtenue en première instance, pour Azyz et Sabri, persistant donc dans ses automatismes passés et dans le bras de fer qu'il entend visiblement poursuivre avec la société civile et toute la société tunisienne.

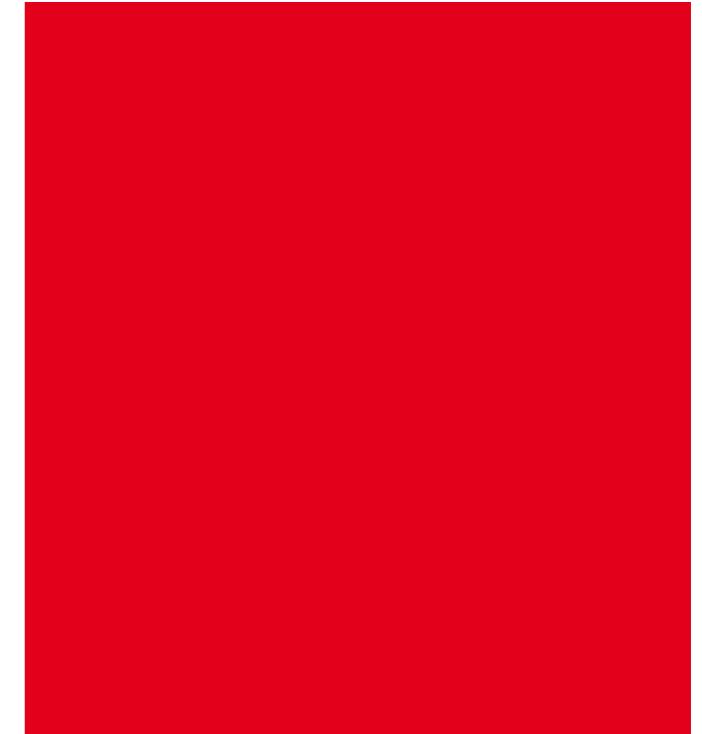
En effet, on apprend aujourd'hui même que les syndicats de forces de sûreté sont entrés avec violence dans une cour de tribunal, à Kasserine — lors d'un procès à l'encontre d'autres jeunes (Issam et Khaled Omri) accusés d'avoir incendié des postes de police lors de la Révolution —, interrompant la plaidoirie de l'avocat de la défense et le menaçant de ne pas pouvoir quitter la ville ce soir.

Ce faisant, ils ont blessé deux journalistes et brisé la caméra de l'un d'eux, nécessitant son transport en urgence à l'hôpital.¹³

La clique policière et sécuritaire gravitant autour du Ministère de l'Intérieur semble donc jouer son va-tout dans une surenchère d'intimidations successives, dont on comprendrait mal que le gouvernement Jomâa, si prompt à donner des leçons de conduite, se passe de la condamner avec la plus grande vigueur et d'agir politiquement, avant que la société ne doive exploser une nouvelle fois pour la combattre elle-même.

Alain Detilleux
Rédacteur en chef
05.2014

13| D'après le site tuniscope.com, 27 mai 2014 : tuniscope.com/index.php/article/45672/actualites/tunisie/kasserine-223914#.U4Sj4yhqz5Z





Formactif
formactif.be

Formation de formateurs d'animateurs et de coordinateurs de centres de vacances

10



Cette formation a pour objectif d'apporter tous les outils et connaissances nécessaires aux formateurs d'animateurs et de coordinateurs de centres de vacances afin de construire au mieux leurs formations.

Elle s'articule sur deux axes :

- ➔ développer vos compétences de formateur (les trois dimensions du formateur: orateur, animateur et pédagogue);
- ➔ être formateur d'animateurs et de coordinateurs (axe durant lequel nous travaillerons sur tout ce qui est spécifique aux centres de vacances et aux animateurs/coordinateurs).

Quand ?

17 novembre
24 novembre
2 décembre
9 décembre
15 décembre 2014

De 9 heures à 16h30

Où ?

17 novembre
24 novembre
15 décembre
Bruxelles formation
rue de Stalle 67
1180 Bruxelles

2 décembre
9 décembre
Bureau International Jeunesse
rue du commerce 18
1000 Bruxelles

Tarif

Accès gratuit, mais une caution de 25 € sera demandée.
Elle valide l'inscription et sera rendue en fin de formation à condition que le participant soit présent à l'entièreté de la formation.



11



Les Faucons Rouges

fauconsrouges.be

Des 4 coins de notre pays au cœur de la France: des jeunes solidaires en action!



Des plus jeunes enfants aux adolescents, les Faucons Rouges de la Fédération Wallonie-Bruxelles seront très actifs cet été.

Des Journées de sensibilisation au Droit International Humanitaire avec la Croix-Rouge au mois de juin, à la Fête des Solidarités à la citadelle de Namur les 30 et 31 août, en passant par le *Solidaris day* à Dison, tout un chacun sera acteur d'un été actif et constructif.

De nombreux camps, centres de vacances, stages thématiques et plaines de jeux, éparpillés un peu partout dans notre pays et aussi en France, accueilleront tant les enfants vacanciers que les jeunes animateurs en formation. Les animateurs chevronnés encadreront encore cet été plus de 2000 enfants et adolescents.

Mi-août, dans le cadre du projet Développement Durable, 40 jeunes accompagnés par une dizaine d'adultes goûteront à la vie de château à vélo, sur un parcours de plus de 300 km le long de la Loire.

Rendez-vous le dimanche 24 août à Dison pour le *Solidaris Day*, les Faucons Rouges vous y accueilleront avec des animations ciblées et un stand d'informations.

Dès le week-end suivant, les 30 et 31 août, c'est sur les hauteurs de Namur, à la Citadelle, que l'équipe sera au grand complet pour vous rencontrer.

La Fête des Solidarités réunira un village associatif, un village d'animation encadré par les Faucons Rouges et deux scènes de concert! En 2013, plus de 23 000 personnes ont participé à ce week-end festif!





14

15

philocité propose

Philosoph ART

Stages philo-artistiques

du 28 juillet au 1 août 2014 Pour les 6-8 ans
Où? à Barricade, 21 rue Pierreuse - 4000 Liège

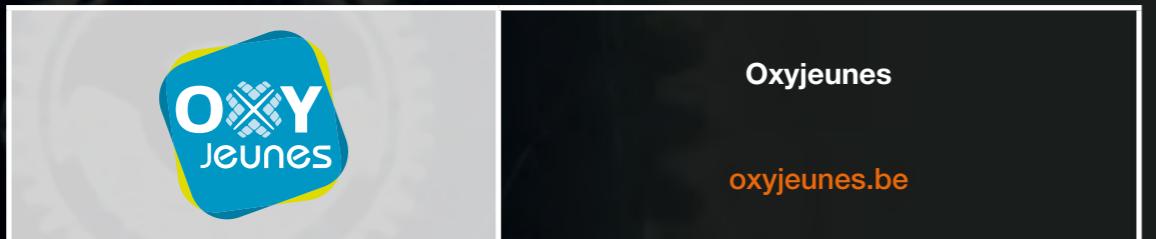
au du 18 août 22 août 2014 Pour les 8-10 ans
Où? A la Bibliothèque de Jupille
rue Chafnay, 2 - 4020 Liège

Parce que réfléchir, c'est amusant. Parce que ça écouter, raconter des histoires, c'est inspirant. Parce que créer c'est excitant. Parce que partager tout ça c'est important, viens passer 5 jours de stage surprenants!

Prix: 55€
infos et inscriptions:
laetitia.lakaye@philocite.eu
0495-23 44 10

Avec le soutien de:

Fédération Wallonie Bruxelles, Service de la Lecture Publique



OXYJeunes ? Votre organisation de jeunesse

L'asbl OXYJeunes est présente depuis bientôt 20 ans dans le paysage des organisations de jeunesse. Basée à Farceniennes dans un nouvel écrin, elle développe ses activités selon deux axes complémentaires, l'animation et la formation, pour le plus grand plaisir d'un nombre croissant d'enfants et de jeunes, dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Petit tour d'horizon.



OXYJeunes, 20 ans d'expérience dans l'animation

OXYJeunes a été fondée à Farceniennes en 1995 par Hugues Bayet. Dans un contexte socio-économique difficile pour une population principalement ouvrière avec une forte proportion d'habitants d'origine immigrée présente depuis 2 ou 3 générations, OXYJeunes a relevé le défi de développer le potentiel multiculturel et le talent de la jeunesse farciennoise à travers ses activités.

C'est dans cette perspective d'égalité et de mixité socioculturelle qu'OXYJeunes s'est développée dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles et continue de mettre tout en œuvre pour donner du rêve à un nombre croissant d'enfants et de jeunes.

OXYJeunes est d'ailleurs aujourd'hui une des plus grandes organisations de jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Plus d'un millier d'enfants participent à la centaine d'activités variées organisées par l'asbl annuellement.

Le « Château »: centre névralgique d'OXYJeunes

Il aura fallu des années à OXYJeunes pour trouver son cocon idéal et des mois de patience pendant les travaux. Cette abnégation s'est vue récompensée en 2013 par la rénovation du Château Demoulin, un bel édifice farciennois à l'abandon depuis de nombreuses années. Très vite rebaptisé Château OXYJeunes, il accueille depuis octobre toute l'équipe. C'est au premier étage que la vingtaine d'animateurs prépare les activités proposées aux enfants (stages, ateliers, activités pédagogiques...). On y retrouve également le département formation de l'asbl. Dans les combles, une salle polyvalente équipée et fonctionnelle est disponible pour l'organisation de formations par exemple. Les sous-sols ont été entièrement aménagés pour l'accueil extrascolaire. Quant au rez-de-chaussée, il peut accueillir des événements d'entreprises ou des festivités en tous genres (apéros urbains, mariages, baptêmes, anniversaires...). Et quand les congés scolaires arrivent, ce sont les enfants qui en profitent grâce aux stages organisés à Farceniennes par OXYJeunes.

Deux axes complémentaires : l'Animation et la Formation au service d'activités de qualité professionnelle.

→ La Formation

Notre département Formation propose des formations d'animateurs et de coordinateurs de Centre de Vacances débouchant sur des brevets professionnels reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du décret relatif aux Centres de Vacances qui fixe les normes d'encadrement.

Encadrer des enfants ou des adolescents, que ce soit dans le cadre d'un Centre de Vacances, d'une formation, ou de l'Accueil extrascolaire, est un travail passionnant qui demande des compétences spécifiques acquises via des formations continues, professionnelles et spécialisées. Les formations dispensées par OXYJeunes permettront aux jeunes brevetés de travailler pendant les vacances scolaires. Elles leur ouvrent également la perspective d'une carrière professionnelle dans le monde de l'animation.

Les participants sont amenés à apprendre par eux-mêmes et à partager en groupe leurs connaissances et expériences. Le but est que chacun vive la formation à son rythme, à travers des ateliers de réflexion, des échanges et des mises en situation. Lors de ces ateliers, nos formateurs guident et soutiennent les réflexions. Ces formations sont idéales pour dépasser ses craintes et prendre confiance !

Le décret relatif aux Centres de Vacances fixe, entre autres, les normes d'encadrement des enfants. Celles-ci imposent aux organisateurs des centres d'engager des animateurs qualifiés, c'est-à-dire brevetés.

L'animateur veille à l'épanouissement et au bien-être des enfants via la préparation et l'animation des activités et des jeux. Cette fonction mêle donc action, sens des responsabilités, sens critique et solidarité. De la compétence de l'animateur dépendra évidemment l'ambiance et donc la réussite des vacances des enfants.

Pour pouvoir suivre une formation d'animateur breveté, il faut être âgé de 16 ans. Une bonne dose de motivation et d'envie de vivre de nouvelles aventures est également primordiale.

La formation d'animateur dure environ un an et se divise en 2 phases :

- ✖ 150 heures de formation dite « théorique »;
- ✖ 150 heures de stage pratique dans un Centre de Vacances agréé par l'ONE.

La première phase se compose de 4 périodes résidentielles de 2, 3 ou 5 jours qui se déroulent durant les congés scolaires ou les week-ends, dans différents environnements (mer, Ardennes par exemple). Généralement, le premier module de notre formation commence lors des congés de détente (Carnaval).

Le contenu de la formation prévoit des séances de créativité, des ateliers d'expression, des chants, de l'apprentissage de techniques d'animation, des sensibilisations à la sécurité et la pédagogie de l'enfant.

Si une formation de qualité professionnelle a évidemment un coût (350 €), nous essayons de la garder la plus démocratique possible. Ce prix inclut dès lors les activités de formation, l'hébergement, la restauration, les assurances, les supports didactiques et la supervision si le stage est effectué dans un Centre de Vacances OXYJeunes.

Pour suivre une formation de coordinateur en centre de vacances, il faut avoir 18 ans accomplis et être titulaire d'un brevet d'Animateur. Il est également nécessaire d'avoir presté au moins 100 heures en tant qu'Animateur (hors période de stage).

Le coordinateur est responsable de l'organisation du Centre de Vacances. Il coache l'équipe d'animateurs en les guidant, les soutenant dans leur travail quotidien et en veillant au bon déroulement de leurs animations grâce à sa propre expérience. Il élabore le projet pédagogique du centre avec toute l'équipe et gère la logistique ainsi que l'administratif du Centre de Vacances, notamment la comptabilité. C'est donc la personne de référence pour les enfants, les parents et les partenaires.

La formation s'étale sur 18 mois minimum et se partage en 4 temps: 75 heures de formation dite « théorique » suivie de 2 semaines de stage pratique dans un Centre de Vacances agréé par l'ONE puis à nouveau une session théorique de 75 heures et d'un deuxième stage.

La phase de formation théorique se compose de 7 périodes résidentielles de 2 ou 3 jours maximum qui se déroulent dans différents environnements durant les congés scolaires et les week-ends afin de permettre aux étudiants et aux professionnels de l'enfance de la suivre. Le premier module de notre formation commence généralement lors des congés de détente (Carnaval).

Le contenu de formation prévoit des ateliers participatifs et interactifs qui permettent de développer des compétences en gestion d'équipe, en développement de projets pédagogiques. La maîtrise des aspects administratifs, communicationnels et financiers d'un Centre ou d'un Séjour de Vacances est également abordée.

Comme pour la formation d'animateur, les prix restent démocratiques (400 €). La formation inclut les activités de formation, l'hébergement, la restauration, les assurances, les supports didactiques, la supervision si le stage est effectué dans un Centre de Vacances OXYJeunes.

→ L'Animation

Les activités dans les écoles

Outre la gestion de l'Accueil Extrascolaire, OXYJeunes propose de nombreuses animations à destination des écoles maternelles et primaires. Par exemple, les Activités Pédagogiques d'Animation (APA) offrent la possibilité de remplacer les cours lorsqu'un professeur d'école fondamentale est en formation par des animations thématiques et pédagogiques. Le recours à notre service d'APA peut être intégralement remboursé par les coordinations des réseaux scolaires. Ces activités peuvent être réalisées par les animateurs d'OXYJeunes dans le respect des modalités habituelles de la classe (locaux, horaires, maintien des cours de gym...). Pour une ou plusieurs journées, en maternel ou en primaire, les animateurs proposent aux enfants des animations ludiques et des activités d'apprentissage thématiques originales. Les dossiers présentés aux élèves ont été pensés et adaptés à leur âge et niveau de scolarité, avec l'aide de notre détachée pédagogique.

OXYJeunes peut également renforcer l'encadrement des sorties scolaires (excursion, classes vertes, classes de neige, classes de mer...), en mettant un ou plusieurs animateurs à disposition afin de répondre aux normes imposées. Ils peuvent suivre dans les déplacements en veillant au bien-être des enfants ou proposer des animations complémentaires (grands jeux, jeux de découverte, veillées...) afin de rendre la journée d'excursion ou le séjour encore plus extraordinaire.

Enfin, OXYJeunes peut mettre à disposition des animateurs afin d'assurer d'autres types d'animations : activités dans les fêtes d'école, soutien scénique ou projets jeunesse.

Des fêtes privées réussies grâce à OXYJeunes

Anniversaires, fêtes de famille, mariages, événements d'entreprises ? OXYJeunes propose



des animations pour des événements organisés par des particuliers, des associations locales ou des entreprises. Nos animateurs peuvent offrir aux enfants un moment magique : clowns et sculpture de ballons, grimages, tours de magie, initiation djembé, breakdance, garderie, petits jeux, activités musicales, après-midi thématique, grand jeu des familles, conteur/conteuse, activités manuelles, jeux de société géants...

Des activités ponctuelles

Outre les activités organisées toute l'année comme les stages thématiques durant les « petites vacances » ou les ateliers du mercredi après-midi, OXYJeunes organise aussi des activités ponctuelles toute l'année. Pour Halloween fin octobre 2013, nous avons transformé le Château OXYJeunes en « Château de l'Horreur ». Les jeunes participants ont pu participer à de nombreuses activités ludiques dans le cadre inquiétant voire effrayant de notre château devenu hanté pour une soirée. Fin décembre, c'est le Père Noël qui s'invitait chez OXYJeunes pour « La Maison du Père Noël ». De nouveau, des activités ludiques étaient organisées sur le thème de la Fête de Noël pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs parents.

En avril, OXYJeunes a organisé pour la première fois « Miss & Mister Farcientes » en collaboration avec la Commune de Farcientes. Ici, pas question d'élire le plus beau ou la plus belle. Le but du concours, qui se veut bon enfant, est de mettre en avant la personnalité des candidats, leur talent ainsi que leur connaissance de leur commune (histoire, actualité, culture). Répartis dans plusieurs catégories, ils ont été départagés par un jury composé de personnalités locales et d'experts de ce genre de manifestation. Le public présent avait également une influence sur le choix des lauréats. À la clé : des cadeaux pour tous avec un « Box cadeaux » d'une valeur importante. Les gagnants sont par ailleurs considérés pendant une année comme les « Ambassadeurs de Farcientes » et participent aux manifestations communales. Étant donné le succès rencontré cette année, une deuxième édition sera organisée l'an prochain. Le concept pourra également être exporté dans d'autres communes.

Dans nos cartons, des shootings photos à Londres ou Paris, ainsi qu'un partenariat avec Euro Disney pour un spectacle haut en couleurs.

Le Carmel, notre nouveau Centre de dépaysement

Vous êtes enseignant ou directeur d'école maternelle, primaire ou spécialisée ? Vous voulez organiser des classes de dépaysement ou une journée de découverte dans un cadre rural, verdoyant et calme ?



Dans le magnifique domaine du Carmel, à Matagne-la-Petite, au sud de la province de Namur, OXYJeunes propose une méthode d'apprentissage alternative par le jeu, les activités en plein air et l'histoire vécue par les enfants. Dans cet environnement historique idéal, vos élèves s'éveilleront aux merveilles de la nature.

Grâce à l'expertise de notre détachée pédagogique, le contenu des animations thématiques, qui peuvent être liées au programme scolaire, est en adéquation avec l'âge et le niveau de scolarité du groupe.

Vous pourrez passer au Carmel une journée d'excursion ou un séjour de 3 à 5 jours. Notre centre dispose de chambres équipées de tout le confort nécessaire, d'une cuisine professionnelle, d'un local animation avec tableau et rétroprojecteur, d'une messagerie « ligne des parents » et d'espaces de détente.

Un été rempli de découvertes sportives et créatives

Comme chaque été OXYJeunes vibrera dès le 1^{er} juillet au rythme de ses Centres de Vacances (CDV) dans toute la Wallonie. De Sombrefe à Farcientes en passant par Rixensart, et de Fosses à Philippeville en passant par Dinant, nos animateurs seront à pied d'œuvre pour donner du rêve aux enfants de 3 à 12 ans.

Nos CDV sont le résultat d'un travail global annuel, voire pluriannuel. Dans la plupart des entités partenaires, OXYJeunes forme en effet des animateurs pour le Centre de Vacances, organise des stages durant les petites vacances et/ou des activités hebdomadaires dans la commune. C'est donc encadrés par une équipe d'animateurs qualifiés, expérimentés et surtout recrutés localement, que les enfants passeront leurs vacances d'été. C'est donc en toute confiance que nos partenaires



communaux nous confient la gestion de leur Centre de Vacances depuis de nombreuses années.

Le thème général choisi cette année, « Super sport et création », permettra aux participants de s'initier à différents sports via des animations menées par l'ADEPS notamment. Ils découvriront aussi des sports anciens (jeu de paume, tir à la corde...) et nouveaux (quidditch, kin ball, tchoukball). Les activités créatives seront également variées puisqu'ils auront l'occasion de faire du théâtre, de la peinture, de la sculpture ou encore du breakdance et du djembé. En plus de ces activités thématiques, les jeunes participants auront également l'occasion de découvrir les spécificités locales via des excursions ludiques.

Dans le cadre du plan quadriennal suivi par OXYJeunes, la mixité sociale et culturelle, l'éco-responsabilité, le dialogue et la sensibilisation à l'accès aux activités pour tous seront également des fils rouges.

22
↻



23
↻





FCHWB – Ferme des Castors
castor.be

L'Été sera chaud avec les Castors

24


Les congés sont là pour en profiter pleinement, pour se ressourcer, se défouler, pour vivre des moments intenses et exceptionnels. La Ferme des Castors est un endroit privilégié, qui réunit toutes les conditions pour offrir aux enfants déjà à partir de 2 ans et demi, aux Ados et aux jeunes jusqu'à 18 ans, tout ce dont ils ont besoin pour s'épanouir et pour passer de vraies vacances d'été.

Les participants sont répartis en petits groupes, en fonction de leur âge et des activités choisies:

- ➔ les Bouts d'chou de 2,5 ans à 4 ans;
- ➔ les Tout-petits de 3 ans à 6 ans;
- ➔ les Minis de 6 à 9 ans;
- ➔ les Ados de 9 à 14 ans;
- ➔ les Jeunes de 14 à 18 ans.

Au programme:

- ➔ stages à la Ferme: fermier, jardinier, palefrenier;
- ➔ stages sportifs: Natation, plongée, pêche, Escalade, Kayak, Football, psychomotricité, multisports;
- ➔ stages pilote et mobilité: vélo, quad, karting, roller, go kart, cuistax, (code de la route);
- ➔ stages d'équitation: baptême à cheval, initiation, obstacle (en collaboration avec le Manège des Castors);
- ➔ stages nature: Ecokids (en collaboration avec l'asbl « Rangers »), cabane dans les bois, escalade de terrils, les oiseaux, la forêt, les Castors, les excursions et randonnées dans le parc Naturel des Hautes Fagnes (en collaboration avec le Centre d'Hébergement « l'Auberge des Castors » à Hockai-Francorchamps);
- ➔ stages Théâtre, magicien;
- ➔ stages jeux de rôle: pirate, safari, stages ligne du temps: dinosaure, Cro-Magnon, chevalier & princesse, indien, Far West;
- ➔ stages mémoriels la grande guerre 14-18 (le centenaire 1914 – 2014);
- ➔ stages d'expression corporelle: danse, Zumba, Ragga, Bollywood, orientale, moderne;
- ➔ stages d'expression manuelle: éveil, créati-

vité, Art'Attack, Upcycling (matériel de récupération);
 ➔ stages aventure: aventurier, parcours dans les arbres, commando, Paintball;
 ➔ stages cuisine créative: master chef, cuisine du monde, ratatouille;
 ➔ stages BD: monde magique de Disney;
 ➔ stages Jeunes: (une initiative de la Maison des Jeunes Les Castors), bourlinguer avec excursions à la mer du Nord, visite de Bruxelles, Danse, drooping, Indiana Jones, Koh-lanta.



25


Le Centre

une ancienne ferme agricole avec 120 lits comprenant un terrain multisport (Agoraspace) un parcours santé, deux plaines de jeux avec du mobilier exceptionnel et inédit, une petite rivière « La Biesme » et 360° de bois, forêts, sentiers campagnards. La ferme des Castors se situe au cœur d'un petit village bucolique à découvrir pour son charme et pour son tempérament dynamique.

Période

Pour juillet et août, soit en internat, soit en externat, toute une série d'activités insolites sont programmées pour le plus grand plaisir de vos protégés. Attention nos stages débutent déjà le lundi 30 juin.

Le cadre

Savez-vous que beaucoup d'enfants adoptent les stages des Castors pour leurs vacances scolaires! Pour eux, finis les embouteillages sur la plage... Ils ont donc choisi le calme et la détente. Parce que vous êtes des parents responsables, vous choisissez des vacances à coup sûr réussies pour votre enfant: les petits comme les



grands doivent recharger leurs batteries. Parce que vous êtes des parents attentifs, vous choisissez des vacances permettant vos enfants de s'épanouir par des activités adaptées à leur âge, à leur sensibilité, leurs goûts.

26

Pour ces vacances d'Été, tout a été conçu pour la plus grande liberté de chacun. Des animateurs brevetés et professionnels prendront vos enfants en charge. Ils se retrouveront suivant leur âge pour des activités adaptées à leur mesure et à leur rythme.

De plus, les Castors accordent une grande importance à la qualité de la restauration: de solides repas, une alimentation saine, variée et équilibre, des mets gastronomiques préparés par notre chef, au sein même de notre restaurant.

Vous voulez réserver le stage ou le séjour de votre enfant?

Information

castor.be — info@castor.be

071 76 03 22 — 071 74 04 75
Fax 071 76 19 26

Avec les Castors, vous ne choisirez plus par hasard!
Bonnes vacances...

Ferme des Castors
rue du Faubourg 16 — 6250 Aiseau

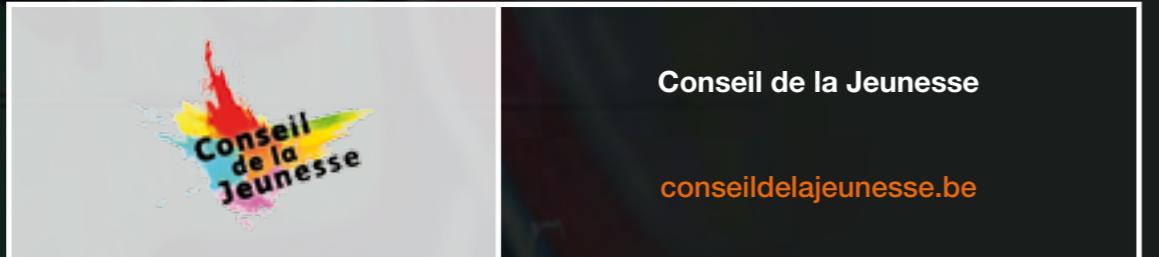
Achille Verschoren
Directeur
Régent en éducation
physique et biologie



27

27

Le nouveau départ du Conseil de la Jeunesse



Après une mandature difficile marquée par des prises de position étonnantes et des tensions internes, le Conseil de la jeunesse a aujourd’hui une nouvelle assemblée générale, un nouveau conseil d’administration, un nouveau secrétaire général et un nouveau président. Cette équipe substantiellement renouvelée à laquelle j’appartiens, souhaite avant tout tourner la page du mandat passé et redonner du souffle à l’organe officiel d’avis des jeunes, au porte-parole de la jeunesse francophone.



Rentrés en fonction le 1^{er} janvier 2014, nous sommes la première assemblée générale élue dans le cadre du nouveau décret du 4 juillet 2013, modifiant la composition et la structure du Conseil. Réforme nécessaire, à mon sens, puisque le CJ ne répondait plus aux critères correspondant aux statuts du Forum européen de la jeunesse qui prévoient qu’il soit composé de toutes les organisations associatives non gouvernementales de jeunesse. De plus, il était nécessaire d’associer d’avantage les associations de jeunesse à la dynamique du conseil.

Membre de l’assemblée générale, je fais partie des 15 jeunes élus au Conseil d’administration, tout comme Jérôme Lechien, notre nouveau Président, élu par les jeunes et parrainé par le CIUM, membre de ProJeuneS.

Depuis le début de notre mandat, le Conseil d’administration a réuni à 5 reprises l’assemblée générale. Il y a du pain sur la planche ! Il nous paraît urgent de démarrer sur de nouvelles bases et de recréer des liens solides avec le secteur jeunesse. Le CJ désire avancer en tenant compte des leçons du passé et œuvre progressivement à la mise en place d’une politique plus rigoureuse et transparente notamment au niveau des finances du CJ. Le

bureau dont je fais partie en tant que Vice-Présidente aux affaires internes, aux côtés du Président Jérôme Lechien, de la Vice-Présidente aux affaires internationales Johanna Mulumba, du Trésorier, Antoine Couvreur et comme invité Géraud Hougardy, Secrétaire Général, collabore étroitement dans cette optique.

Le Conseil de la jeunesse se recentre également sur ses missions principales : valoriser l’image, l’engagement et l’émancipation des jeunes, promouvoir leur expression et demeurer le relais des jeunes francophones auprès du monde politique belge.

La présence à 3 manifestations (en soutien aux étudiants en médecine, aux chercheurs d’emploi et aux victimes de violences policières), le mémorandum régional et communautaire 2014, la position sur la majorité électorale, la mise en place d’un plan d’action ambitieux..., annonce la couleur d’une assemblée générale dynamique qui depuis son entrée en fonction se veut proactive.

Le Conseil de la Jeunesse vise à récolter les avis des jeunes afin de les relayer vers le monde politique. Notre plan d’action se veut donc ouvert et pointe déjà six grandes thématiques prioritaires qui touchent de plein fouet la jeunesse francophone que nous représentons.

Pour ma part, 2 thématiques m’animent particulièrement et sont certainement les déclencheurs de mon engagement au Conseil de la Jeunesse :

➔ L’égalité des genres, la lutte contre le racisme et les discriminations

« N’oubliez jamais qu’il suffira d’une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question; Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant. » Simone de Beauvoir.

Petite-fille et fille de femmes militantes, j’ai toujours dénoncé les inégalités généralisées liées au genre et défendu le droit des femmes à disposer de leur corps, le droit de contrôler leur fécondité. La loi prévue aujourd’hui par le gouvernement espagnol remettant en cause ce droit fondamental des femmes est pour ma part une régression alarmante pour la société. L’avis de l’ancien conseil de la Jeunesse démontre que même en Belgique, il convient de rester combatif sur la question. Dans cette optique, le CJ veut notamment mener une réflexion sur les moyens et le droit de chaque être humain à disposer de son corps (y compris la contraception, l’IVG, etc.). Par ailleurs, le CJ désire continuer à lutter contre les stéréotypes de genre, l’homophobie et la transphobie, le racisme ou toutes autres discriminations qui structurent notre société.



➔ Un emploi de qualité pour tous

Aimant à la fois partager des valeurs citoyennes et être acteur de terrain, je me suis toujours destinée aux métiers du secteur « non-marchand », et en particulier ceux en lien avec la jeunesse. J'ai été en recherche d'emploi dans un marché du travail où nous étions une trentaine à nous présenter pour un unique poste à pourvoir. Comme de nombreux jeunes de mon âge, j'ai été contrainte d'accepter des emplois éphémères et souvent mal rémunérés. La lutte contre la précarisation des jeunes travailleurs et la nécessité de faire reculer un taux de chômage inquiétant, doivent demeurer des objectifs prioritaires dans le débat politique belge. Vu l'importance et l'ampleur de cette thématique, le conseil de la Jeunesse orientera tout particulièrement son travail sur l'analyse critique des politiques d'aide et de mise à l'emploi des jeunes, le débat sur la proposition de réduction collective du temps de travail, la durée du stage d'insertion professionnelle.

D'autre part, le CJ reste attentif à la mise en place de la Garantie Jeunesse au niveau national. Le CAPE (Comité d'Action Pour l'Emploi) initié par le CJ (voir page 32), s'applique à réunir les avis et les recommandations en matière d'emploi des jeunes autour d'un manifeste fort destiné à sensibiliser les responsables politiques. Il est actuellement soutenu par plus de 30 associations et reste ouvert aux forces vives qui souhaitent se mobiliser sur la question.

30



D'autres thèmes primordiaux engagés par le CJ se retrouvent dans notre plan d'action: la relégation de l'enseignement, la place des jeunes dans l'espace public et les médias, la participation des jeunes au niveau local, la priorité environnementale. Retrouvez le document au complet et l'ensemble de nos publications et actualités sur le site Internet du Conseil de la Jeunesse:

conseildelajeunesse.be

Le CJ souhaite collaborer avec un maximum d'acteurs de terrain sur ces thématiques. N'hésitez pas à nous rejoindre!

Julie Ben Lakhal
Vice-présidente aux affaires internes du CJ



31





Conseil de la Jeunesse
conseildelajeunesse.be

Le Conseil de la Jeunesse crée une nouvelle plate-forme pour l'emploi: CAPE



Naissance du CAPE

À l'initiative du Conseil de la Jeunesse, près de 30 associations travaillant dans le secteur de la jeunesse, se sont rassemblées pour échanger leurs vision et positionnement sur la Garantie Jeunesse et les politiques de l'emploi en Belgique francophone.

Suite à ces rencontres, le Comité d'Action Pour l'Emploi (CAPE) fut créé.

Le but du CAPE est de se consolider comme une plate-forme d'interlocution entre la société civile, représenté par les associations du secteur de la Jeunesse et les instances politiques, pour faire un suivi des revendications du secteur de la jeunesse, concernant la lutte contre le chômage des jeunes et les mesures d'austérité de nos gouvernements.

Le Comité d'Action Pour l'Emploi (CAPE), se veut également une plate-forme d'action, destiné à mobiliser les jeunes et les travailleurs du secteur de la jeunesse, pour interpeller les responsables politiques à partir des mobilisations et de débats publics.

ProJeuneS, la Fédération des Organisations de Jeunesse Socialistes et Progressistes, ainsi que les 13 Organisations de Jeunesse que nous représentons, adhère à l'initiative du Conseil de la Jeunesse: la création du « Comité d'Action Pour l'Emploi (CAPE) ».

Nous sommes désormais partenaires de cette initiative, or nous considérons que les points abordés dans le manifeste du CAPE, représentent concrètement une réelle volonté de mettre en pratique des changements structurels, pour la mise en transformation d'une politique de jeunesse plus proche de véritables nécessités de jeunes, sur l'emploi et la transition entre la formation académique et la vie professionnelle.

Nous sommes convaincus de l'importance du rôle social joué par la jeunesse et de la valeur de ce type d'actions citoyennes. Nous soutenons donc fermement cette initiative.

MANIFESTE du Comité d'Action Pour l'Emploi (CAPE)

Cohérence générale

Afin que cet engagement fort qu'est la Garantie Jeunesse puisse avoir un réel impact sur l'emploi des jeunes, des mesures fortes de cohérence générale doivent être prises. Actuellement, les initiatives de lutte contre le chômage des jeunes se concentrent sur la création de stages et de formations, mais les incitants à la création d'emplois jeunes sont faibles et il y a une quasi-inexistance de dispositifs dans le secteur non-marchand. Des mesures additionnelles doivent donc être prises dans le cadre de la Garantie Jeunesse pour que les jeunes puissent prétendre à un avenir de qualité.

La philosophie de départ du texte de la Garantie Jeunesse insistait sur deux éléments essentiels qui semblent avoir disparu au travers des différents plans d'actions remis par la Belgique pour la mise en œuvre de cette mesure. Premièrement, la Garantie Jeunesse stipule clairement la concertation avec l'ensemble des acteurs du secteur de la jeunesse. Or, actuellement, aucune réelle consultation coordonnée avec la totalité des représentants et organismes de jeunesse n'a été entreprise par les autorités responsables de la mise en œuvre de la Garantie Jeunesse, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. Les différents plans d'actions rentrés par les autorités belges n'offrent aucune garantie quant au rôle concret que peuvent jouer les acteurs du monde de la jeunesse, pourtant essentiels à la construction de nouvelles mesures pour lutter contre le chômage des jeunes.

Deuxièmement, la Garantie Jeunesse insiste sur l'importance d'investir dans de nouvelles mesures pour créer de l'emploi pour les jeunes. Or, jusqu'à présent, rien de neuf n'est avancé! Nous avons la désagréable impression que les mesures proposées dans les plans d'actions de la Belgique sont celles qui sont déjà mises en place par les différents acteurs de la mise à l'emploi et de la formation. Il est indispensable de ne pas répéter les mêmes mesures, qui ont déjà montré leurs limites, mais bien de repenser globalement nos politiques de l'emploi afin que cette Garantie Jeunesse ne soit pas une nouvelle opportunité gâchée.

Enfin, bien que le sous-emploi des jeunes ait des répercussions négatives durables pour notre économie, les autorités ne se sont pas largement investies envers ce public cible. Ainsi, l'éducation, lieu par excellence de la formation, est le parent pauvre des politiques publiques depuis des années. C'est pourquoi, actuellement, un jeune bruxellois sur 5 de moins de 25 ans est en décrochage scolaire. Par ailleurs, il est essentiel de mettre en

place un système cohérent visant à favoriser la transition entre l'école et le monde du travail, comme l'indique le Forum européen de la Jeunesse. C'est donc bien en intervenant à la base et en contrecarrant les politiques d'austérité que la courbe du chômage des jeunes pourra s'inverser.

Dès lors, le Comité d'Action Pour l'Emploi (CAPE) appelle à prendre des mesures fortes et fait les recommandations suivantes :

- ➔ La Garantie Jeunesse n'a pas été créée pour relancer quelques mesures déjà en place mais bien avec l'idée de mettre en place de **nouveaux moyens** pour lutter contre le non-emploi des jeunes.
- ➔ Il est indispensable d'impliquer la totalité des représentants des jeunes et des organismes de la jeunesse tout au long du processus et de son application.
- ➔ L'aide accordée par le Fonds social européen (FSE) doit être employée avec efficience, équité, de manière démocratique, et en concertation réelle avec le secteur afin d'induire un changement efficace et de lutter contre le chômage dans nos régions.
- ➔ Des investissements supplémentaires massifs au niveau européen national et régional doivent être engagés afin que le projet puisse être mis en œuvre de manière significative.

34



Sur la forme

- ➔ Nous appelons à une réelle concertation avec toutes les parties prenantes à la Garantie Jeunesse, dont les acteurs du secteur de la jeunesse et les syndicats. Ainsi, une collaboration proactive doit être développée dans la mise en œuvre de la Garantie Jeunesse et pour définir les politiques d'emploi. Les acteurs du secteur jeunesse doivent être entendus. Et pas uniquement avant les élections.
- ➔ Nous désirons que les jeunes disposent dès l'enseignement secondaire d'**informations de qualité** sur les filières de formation, sur l'emploi et le marché du travail (telles que les compétences à acquérir), les filières de transition entre éducation et vie active, les modalités de recherche d'emploi, la construction d'un projet professionnel, de même que leurs droits et devoirs en la matière, au travers des supports de communication adaptés. Celles-ci doivent s'inscrire dans la mise en place de processus concertés d'orientation qui intègrent les ressources du secteur Jeunesse.
- ➔ Nous souhaitons des initiatives pour l'emploi qui visent **tous les jeunes de 18 à 30 ans**, lesquels ne

forment pas un groupe homogène, accompagnées de mesures spécifiques pour les jeunes les plus vulnérables. Par ailleurs, nous soulignons la nécessité de lutter contre les discriminations à l'embauche.

- ➔ Il faut développer des moyens pour intégrer **tous les publics** de manière inclusive, en accordant une attention toute particulière aux jeunes issus des milieux populaires, dans les espaces jeunes (Organisations de Jeunesse, Centres de Jeunes, Maisons de Jeunes, Centres d'Information Jeunesse, Aide en Milieu Ouvert...).

Sur l'esprit

- ➔ Tout d'abord, nous refusons les discours qui font porter la responsabilité du chômage sur ceux qui en sont victimes. Les politiques économiques menées ont des conséquences. Le chômage n'est pas une fatalité naturelle, c'est un phénomène social qui résulte d'un choix de société.

- ➔ Nous refusons les mesures actuelles de contrôle des chômeurs. Les jeunes qui cherchent un emploi ne sont pas responsables de leur situation. Il faut donc les accompagner et en finir avec le chantage scandaleux aux allocations et autres mesures de sanction. La jeunesse mérite un peu de considération et un avenir plus radieux que la guerre économique de tous contre tous.

- ➔ La Garantie Jeunesse doit repenser l'**accompagnement** des jeunes de manière générale et non se fonder sur la logique du plan fédéral actuel qui invoque l'activation des jeunes via le système du chantage aux allocations.

- ➔ Le bénéfice des droits sociaux et des allocations d'insertion/de chômage doit être considéré comme un droit conquis de longue lutte.

- ➔ La lutte contre le chômage doit passer par des politiques économiques volontaristes menées par les pouvoirs publics. C'est l'État qui – même aux yeux de la recommandation européenne – doit être responsable d'offrir un stage, une formation ou un emploi de qualité dans les 4 mois après la fin des études. Ceci étant, les Fédérations d'employeurs ont égale-

ment une responsabilité collective sur cet aspect.

- ➔ Par **stage de qualité**, nous entendons un stage qui doit être une réelle étape dans la construction du projet professionnel du jeune. Le jeune stagiaire doit être protégé et correctement rémunéré. Il est inacceptable que des stagiaires travaillent sous le seuil de pauvreté.

- ➔ Il faut proposer aux jeunes des **emplois stables, de qualités et épanouissants** et non pas généraliser la pratique de stages mal rémunérés voire non payés. Nous refusons le principe de dumping social qui nuit aux travailleurs européens et critiquons la notion d'emploi durable défendue par l'Europe, estimant qu'un contrat de 6 mois est un emploi durable.

Sur l'usage des fonds alloués

Nous demandons que l'usage des fonds alloués par la Garantie Jeunesse tienne compte des priorités suivantes :

- ➔ Les fonds alloués doivent servir à créer concrètement des emplois plutôt que de servir à financer des réductions de cotisations patronales ou des cadeaux aux grandes entreprises.

- ➔ Investir dans l'**enseignement de service public**, lutter contre le décrochage scolaire, revaloriser les filières professionnelles et rompre avec la logique de dualisation de la qualité, de la relégation et de la marchandisation scolaire. Des moyens doivent être alloués et mieux orientés notamment pour renforcer le personnel enseignant, administratif et technique. L'État peut mettre des milliers de personnes à l'emploi en engageant des fonctionnaires qui permettront bien entendu d'assurer de meilleures formations. Avant de créer de nouvelles formations, il faut améliorer celles qui existent.

- ➔ Il faut également favoriser l'**apprentissage non-formel** et permettre une réelle valorisation des acquis de l'expérience, particulièrement dans le milieu de l'emploi.

- ➔ Il faut investir dans le secteur non-mar-chand via des emplois subsidiés supplémentaires, notamment dans les secteurs sociaux, culturels et de la jeunesse qui

sont porteurs de sens et créateur de liens sociaux.

- ➔ Des mesures particulières doivent être prises pour soutenir les jeunes les plus vulnérables issus de milieux sociaux défavorisés ou victimes de discrimination à l'embauche.

Sur les moyens d'élargir l'enveloppe

- ➔ Les fonds européens promis sont presque insignifiants, tant au regard du budget européen global que face à la gravité de la situation de l'emploi en Europe. D'autant plus que les fonds sont issus de lignes budgétaires déjà destinées à répondre à l'urgence sociale. Il n'y a pas de secret, pour inverser la courbe du chômage il faudra investir des moyens qui doivent venir de nouvelles sources de financement plutôt que du bricolage de lignes de comptes. Dans le contexte actuel, plusieurs pistes méritent d'être creusées :

- ➔ Revenir à une juste taxation du capital au profit des travailleurs et des classes populaires.
- ➔ Depuis les années septante, dix points du PIB sont passés du travail au capital. Il faut donc commencer par rétablir une répartition des richesses moins inéquitable.

- ➔ Taxer plus lourdement les plus grandes entreprises.
- ➔ Lutter davantage contre la fraude et l'évasion fiscale.
- ➔ À l'instar d'autres pays, mettre en place un audit citoyen et démocratique de la dette.

- ➔ Mettre fin aux mesures d'austérité. Elles n'ont pas d'efficacité pour la croissance ou pour l'emploi mais visent à contenter l'appétit insatiable des marchés. Au contraire, il faut renouer avec une politique économique volontariste et écologiquement responsable.

Sur la politique de l'emploi en général

- ➔ La Garantie Jeunesse est une mesure transversale qui doit nous permettre de réfléchir plus globalement sur les politiques de l'emploi. Il est donc également important de pouvoir élargir notre champ d'action, notamment en réfléchissant à plusieurs pistes de solution d'avenir :

- ➔ La réduction collective du temps de travail afin que les gains de productivité se traduisent en gains en termes de loisirs, de qualité de vies, d'engagements citoyens, associatifs ou culturels.

- ➔ Offrir un salaire minimum pour tout le continent européen afin de cesser le dumping social.

- ➔ Empêcher les discriminations à l'embauche, par exemple en renversant la charge de la preuve du travailleur vers l'employeur.

35



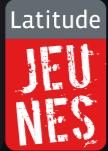
SERVICES



Oxyjeunes
rue Albert 1^{er} — 6240 Farciennes
T. 071 38 84 00 — F. 071 39 83 00
W. info@oxyjeunes.be — oxyjeunes.be



Philocité
rue Pierreuse 21 — 4000 Liège
T. 0478 719 099 — 0470 122 811
W. philocite@philocite.eu — gaelle.jeanmart@philocite.eu — philocite.eu



Latitude Jeunes
rue Saint-Jean 32-38 — 1000 Bruxelles
T. 02 515 04 02 — F. 02 512 27 62
W. latitude.jeunes@mutsoc.be — ifeelgood.be



Contact J
bd de l'Empereur 25 — 1000 Bruxelles
T. 02 511 96 84 — F. 02 502 60 36
W. contactj@contactj.be — contactj.be

AUTRES



CIUM — Comité Inter-universitaire des Étudiants en Médecine
rue du Fisch Club 6 — 7000 Mons
T. 0498 64 09 19
W. présidence@cium.be — cium.be



Excepté Jeunes
Siège social
rue A. Nelis 158 — 5001 Belgrade
Siège d'exploitation
rue Haut Baty 59 — 5060 Sambreville
T. 071 71 19 35
W. excepte.jeunes@swing.be — exceptejeunes.be



FCHWB — Ferme des Castors
rue du Faubourg 16-18 — 6250 Aiseau
T. 071 76 03 22 — 071 74 04 75 — F. 071 76 19 26
W. info@castor.be — castor.be

MOUVEMENTS



Les Faucons Rouges
rue Entre-deux-portes 7 — 4500 Huy
T. 085 41 24 29 — F. 085 41 29 36
W. info@fauconsrouges.be — fauconsrouges.be



MJS — Mouvement des Jeunes Socialistes
rue de la Croix de Fer 16 — 1000 Bruxelles
T. + F. 02 512 12 18
W. info@jeunes-socialistes.be — jeunes-socialistes.be



Jeunes FGtb
rue Haute 42 — 1000 Bruxelles
T. 02 506 83 92 — F. 02 502 73 92
W. jeunes@jeunes-fgtb.be — jeunes-fgtb.be



Tels Quels Jeunes
rue Marché au Charbon 81 — 1000 Bruxelles
T. 02 275 06 06 — F. 02 511 31 48
W. info@tqj.be — tqj.be

FÉDÉRATIONS DE CENTRES DE JEUNES



CIDJ
rue Saint Ghislain 29 — 1000 Bruxelles
T. 02 219 54 12 — F. 02 219 54 13
W. cidj@cidj.be — cidj.be



For J
Siège social
rue Le Lorrain 104 — 1080 Bruxelles
T. 02 649 03 22 — F. 02 647 87 42
W. info@forj.be — forj.be



Retrouvez toutes les formations 2014 de ProJeuneS sur:

formactif.be

Formactif



